



Réunion du Bureau de la Ligue
3 Juillet 2018
Maison des Sports - Nantes

Présidence : J. BARON

Présents : O. ESKENAZI – J.L. LANOE – C. LOISEAU-LAPPARTIEN – C. PENAUD – J.Ph. REVERDY – A. TANCREL – J. TUFFIERE

Assistent : M.P. CHEVREAU (CD 72) – R. CURSAZ (CTS) – R. DELAUNAY (CD 53) – J.J. MOREAU (CD 44) – S. MOTTIER (DG LAPL)

Excusés : Y. BOISSERIE - M. JAN

1. INTERVENTION DU PRESIDENT :

Remerciements aux Comités départementaux et aux clubs organisateurs des divers Championnats régionaux et interrégionaux (Carquefou AC, ASEC La Pommeraye, EAN Mayenne, ESM Challans)
Regret de devoir annuler la finale Interrégionale des Pointes d'Or BE MI du 30 juin faute de club organisateur : problème à étudier avec la CDO et COTR

Dossier URSAFF : l'URSSAF n'a pas donné de réponse dans le délai d'un mois suivant son accusé de réception de notre courrier de saisine. Comme indiqué dans le courrier du 4 mai dernier de l'URSSAF, cette absence de réponse vaut décision implicite de rejet de notre recours. Nous disposons donc désormais d'un délai de 2 mois pour saisir le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. Cette saisine sera faite prochainement par notre avocat.

Infos de CD FFA du 22 juin 2018 : Retour très positif des France Masters organisés à Angers le 16 et 17 juin : La Ligue PL, le CD 49 et tous les jurys et bénévoles ont été félicités par André Giraud pour la parfaite maîtrise des deux jours de compétition.

Catherine Ochsner, en tant que participante, a rajouté ses remerciements (accueil des bénévoles, jury et organisation générale digne d'un Championnat de France Elite)

Confirmations

- Organisation de l'AG Fédérale 2019 à Nantes
- Attribution des Championnats de France Epreuves combinées à Laval en juin 2019
- Suppression des épreuves de 400m et 800m en salle pour les cadets et du 1000m en salle pour les minimes

La Ligue PL s'est fait montrer du doigt par la DTN pour l'anticipation de la programmation des formations Entraîneurs sans tenir compte de la nouvelle organisation du fait de la validation de l'OFA qui sera effective au 1^{er} septembre. Nous avons le 4 janvier 2018 à Nantes alerté la DTN au sujet de la mise en œuvre des nouvelles procédures de formation : Richard Carlon et Christine Virlovet nous avaient plutôt tranquilisé sur l'année de transition 2018/2019

Nous avons en Comité Directeur validé le plan de formation (dates et couts des stages, réservations des sites, listes des encadrants) et mis en ligne fin avril sur le site de la Ligue nos propositions pour la saison 2018 -2019

Suite au séminaire des CTS, le directeur de formations régionales Alain Donias m'a alerté sur la légitimité de notre anticipation. Après contact téléphonique puis par mail avec Daniel Arcuset (réfèrent de la Ligue PL) nous assurant que rien n'était définitif ni validé, nous avons maintenu notre programmation de formation

Nous adapterons sans aucun problème notre programmation pour appliquer les nouvelles dispositions de l'OFA mais nous ne pouvons pas attendre début septembre pour lancer nos formations

Idem pour le colloque que nous organisons le 13 octobre : nos anticipations de réservation et tarifs ont dû être revus pour coller au nouveau mode de gestion des formations

En conclusion de ces deux points, je redis que si nous avançons peut-être trop vite, nous saurons nous adapter à la politique de la FFA et en aucun moment la Ligue des Pays de la Loire n'est opposée à cette politique, seulement nous devons continuer les deux opérations enclenchées

2. INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE

O. ESKENAZI commente brièvement le dossier de statistiques remis à chaque participant. Une large discussion s'engage sur ce sujet.

Elle attire l'attention sur les documents transmis par la FFA :

- règlements généraux : s'assurer dans les départements et à la Ligue de la conformité de nos textes statutaires compte tenu des modifications apportées lors de l'Assemblée Générale de la FFA à Lyon
- circulaire administrative 2018-2019 : à transmettre aux clubs par les comités en insistant sur l'importance de ce document dans la gestion administrative des clubs
- circulaire concernant la campagne de labellisation : rappeler aux clubs l'importance des renseignements figurant dans SI FFA seule base de données prise en compte pour la labellisation.

Echéance fin Août 2018 pour mise à jour par les clubs

- circulaire concernant l'envoi de la Revue Athlétisme aux clubs

3. INTERVENTION DES CTS

En préambule, R. CURSAZ tient à remercier particulièrement les élus et salariés de la Ligue pour l'important soutien moral et surtout matériel apporté aux CTS dans l'accomplissement de leurs missions.

Dans le cadre de la formation des entraîneurs, il donne quelques informations sur ce dossier.

Après une large discussion et des explications de J. TUFFIERE, il est décidé d'attendre début septembre (après tenue du Bureau Fédéral) et l'état d'avancement du projet de la FFA pour adapter éventuellement notre offre. Il est réaffirmé que la Ligue des Pays de la Loire appliquera la politique fédérale en ce domaine.

Dans le cadre de la mise en place du plan d'action « sur la route de la performance », il constate des résultats intéressants avec la mise en place d'une nouvelle équipe régionale.

4 cadets sont sélectionnés en équipe nationale (Championnats d'Europe cadets), mais en revanche aucun athlète junior pour les Championnats du Monde, notamment à cause de blessures, alors qu'il y avait deux athlètes au match en salle cet hiver

Cela montre d'une part que rien n'est jamais acquis, mais qu'un certain « réservoir » existe et que c'est donc encourageant.

Pour les championnats d'Europe de Berlin, la sélection définitive n'est pas encore connue, mais actuellement 2 athlètes sont sélectionnées et ce nombre pourrait aller jusqu'à 4 ou 5 si la situation est totalement optimisée.

La Ligue est représentée dans une grande partie des compétitions internationales. Ces résultats sont le fruit d'une structuration qui évolue.

Trois structures sont maintenant en place :

- la Section Sportive Régionale, à la Colinière
- le Pôle Espoirs,
- le Centre National d'Entraînement – pour les athlètes post-bac

La section de la Colinière accueillera 4 athlètes nouveaux à la rentrée, ce qui portera à 24 l'effectif global.

Avec l'ouverture prochaine du CREPS, une évolution du suivi médical est envisagée avec une structure spéciale de 2 médecins dans le cadre de la politique d'ouverture de cet établissement.

Il adresse également ses **remerciements pour les projets mis en place et l'implication des CTF dans les actions**. Il souligne l'importance des matchs, essentiels à son avis pour le développement de l'athlétisme de haut-niveau.

Natacha LAPPARTIEN (CTF 44) assurera à la rentrée le suivi et la préparation de l'entraînement à raison de 8h/Semaine. Une convention avec le CD 44 sera établie à cet effet.

Emeric PETEUL (CTF 49) – Directeur du projet territorial dans le cadre du PPF – aura la charge du suivi et la détection des benjamins et minimes et de l'application du PASS ATHLE. Une convention avec le CD 49 sera établie à cet effet.

4. INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL

En l'absence d'Y. BOISSERIE, S. MOTTIER donne quelques informations sur le secteur comptabilité.

Sylvie CHANDELIER assurant actuellement le suivi de la comptabilité a exprimé le souhait de quitter ses fonctions à l'automne.

Une offre d'emploi pour la remplacer a été largement publiée et quelques candidatures sont parvenues à la Ligue.

Alexandra BESCOND et Laurence DURAND effectueront des vacances en télétravail le mercredi matin à partir du 1^{er} septembre 2018.

En raison du développement de nos activités, des problèmes de locaux commencent à se faire de plus en plus manifestes. Un rendez-vous a été sollicité auprès du Président de l'association de gestion de la Maison des Sports pour évoquer les problèmes rencontrés (locaux, connexion Internet, etc.)

Des nouveaux outils de communication sont en cours d'élaboration afin d'affirmer l'identité régionale dans les différents domaines de l'athlétisme. Ceci nécessite un investissement dans du matériel de communication plus adapté.

Une tournée des Comités et clubs sera effectuée à la rentrée de septembre, dans le cadre de l'aide aux clubs pour présenter les 3 thématiques régionales.

Ces réunions sont exclusivement réservées aux dirigeants des clubs (présidents et membres des Comités Directeurs)

Suite à la mise en place du nouveau site Internet il y a eu très peu de retours négatifs. Les salariés sont à l'écoute et à la disposition des utilisateurs en cas de difficultés d'utilisation.

5. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES POLES

FORMATIONS :

J. TUFFIERE rappelle les quatre domaines de la formation dans le projet FFA :

- Dirigeants (bénévoles et salariés)
- Entraîneurs (4 domaines : haut-niveau –
- Jury (juges et gestion informatique)
- Organisation (organiseurs d'évènements d'importance et animateurs)

Les contenus sont divisés en modules qui peuvent être communs à plusieurs domaines.

LOISIRS SANTE & RUNNING

J.L. LANOE rappelle le colloque marche nordique qui a été un point fort de la saison hivernale avec une importante participation.

Les visites de clubs se poursuivent.

L'enquête menée auprès des clubs sur l'activité loisirs fera l'objet d'une synthèse à la rentrée.

Un travail est mené sur l'appel à projet des clubs employant un coach athlé santé

Une opération pour la promotion du running se déroulera dans le cadre de la journée « Santé vous sport » organisée par les CDOS. Celle est prévue, dans l'île de Nantes, le 23 septembre et les membres du bureau et les clubs sont conviés à s'y associer.

POLE SPORTIF

A. TANCREL fait un compte rendu de la CSO plénière qui s'est tenue le matin des Championnats régionaux à Mayenne le 23 Juin 2018.

Les compétitions régionales de jeunes se sont très bien déroulées.

Il regrette les difficultés à trouver des clubs organisateurs pour les compétitions interrégionales benjamins/minimes et l'annulation d'une de celles-ci faute d'implantation possible sur notre territoire. Il suggère une collaboration avec la Commission des Equipements qui pourrait sensibiliser les clubs lors des visites d'installations.

Un questionnaire a été remis aux clubs lors des régionaux pour connaître leur intention de participation ou non aux épreuves de fin de saison. A ce jour, il n'y a pas encore de réponse

Lors de la réunion de la CSO, le calendrier hivernal a été établi (voir annexe) avec une modification à la demande de la Ligue de Bretagne d'organiser les épreuves combinées le week-end des 15 et 16 décembre 2018.

Il serait souhaitable que les comités organisent des épreuves de lancers longs à plusieurs dates afin de créer une animation de ces disciplines.

La Ligue organisera les championnats de France Espoirs et Nationaux au Stadium.

Après étude du calendrier hivernal, le Bureau de la Ligue demande à la CSO Nationale que le délai pour les qualifications aux Championnats de France soit réduit à une semaine avant ces championnats au lieu de deux actuellement ce qui posent d'importants problèmes de calendrier.

Le Président adressera un courrier en ce sens à la FFA ainsi qu'aux autres Ligues régionales.

Un tableau actualisé avec la rotation des Ligues et départements pour les compétitions à partir de l'année 2019 est adopté. Il sera diffusé avec précision de la date d'actualisation pour éviter toute confusion dans les documents circulant.

CRCHS/Courses à label régional

Le bureau, à l'unanimité, demande à la CRCHS de ne pas donner d'autorisation d'organiser des courses à label régional les deux week-ends des championnats interclubs seniors

J.J. MOREAU précise – suite à l'annulation d'une compétition interrégionale – qu'il est difficile de solliciter des organisateurs potentiels si les dates ne figurent pas au calendrier initial.

Une remarque est faite sur l'organisation des courses lors des championnats interrégionaux et l'absence de finale par catégorie.

R. CURSAZ souligne qu'il entend les arguments développés et que cela pourrait s'envisager pour les cadets mais qu'il y est hostile pour les autres catégories.

6. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES COMITES

CD 72 – M.P. CHEVREAU

Le comité a participé à la « journée olympique » organisée par le CDOS dans le cadre de Paris 2024.

Un responsable des formations a été nommé pour le Comité, C. FROGER. Il est invité à se rapprocher des services de la Ligue pour mieux appréhender cette mission.

La facture du déplacement pour le Décanation 2017 est enfin réglée.

Elle signale que des candidats à la formation initiale CHS n'ont pu s'inscrire le quota prévu étant atteint. Compte-tenu des modifications en projet il ne peut être répondu à l'heure actuelle à une demande d'inscription au-delà du quota prévu.

Elle fait état de la situation de la section sportive au Lycée du Mans qui regroupe 40% de licenciés hors département de la Sarthe, et sollicite l'aide de la région à cet effet.

Une demande sera formulée dans le cadre du centre national d'entraînement.

Elle rappelle l'offre d'emploi pour un agent de développement, à mi-temps- pour le Comité.

Elle signale qu'elle est intervenue à plusieurs reprises auprès des élus à propos de l'état des installations d'athlétisme de la Ville du Mans ainsi que de la construction d'une salle. Un dossier pour ce projet doit être établi. J. BARON lui demande de se rapprocher de la CES dont un des membres est sarthois.

CD 53 - R. DELAUNAY

Quelles organisations reviennent aux comités ?

S'il s'agit d'un déplacement pour une équipe Ligue, cette dernière peut solliciter un ou plusieurs comités pour organiser les transports, la charge financière revenant à la Ligue.

CD 44 – J.J. MOREAU

Il souhaite que la convention concernant N. LAPPARTIEN soit mise en œuvre le plus rapidement possible.

Il pense que la dénomination « Conseiller Technique Fédéral » n'est pas appropriée pour des agents de développement des comités qui n'ont aucun lien de subordination avec la FFA et sont des salariés desdits comités.

Il commente brièvement l'organisation des Jeux Mondiaux d'Entreprise disputés à La Baule